

# Formation sur comment utiliser les deux conventions mondiales sur l'eau du 18 au 19 juin 2019 au CICAD UNECE

Promouvoir la mise en œuvre de la Convention sur l'eau en se focalisant  
sur les eaux souterraines

*Niokhor NDOUR*  
*Directeur*  
*DGP/ME/EA*

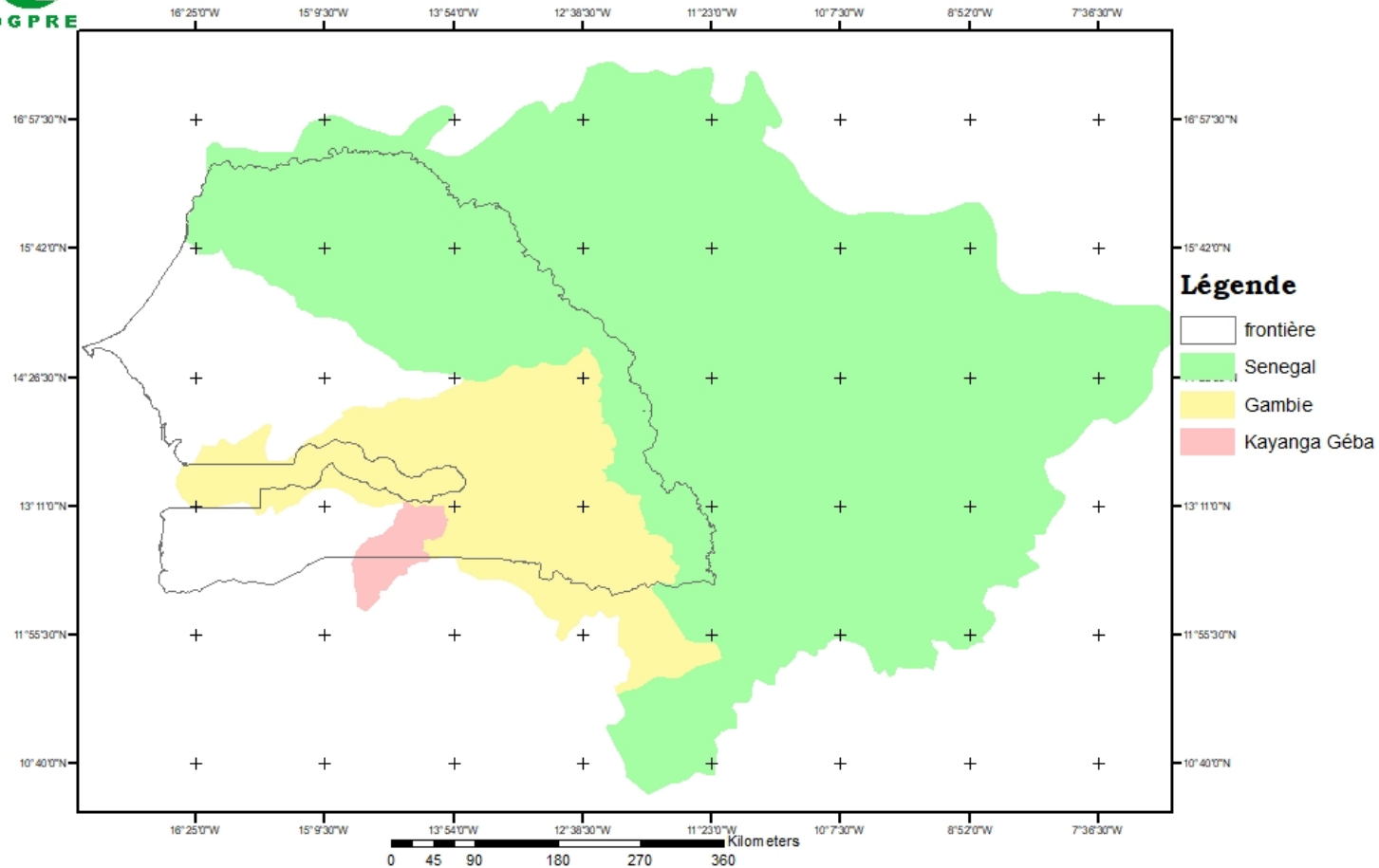
# Comment nous comprenons la convention?

- La Convention mondiale sur l'eau offre un cadre juridique cohérent pour la coopération sur les ressources en eaux partagées
- La Convention sur l'eau est un accord dynamique qui génère des outils pratique d'application

# Bassin faisant l'objet d'arrangement Institutionnel



## Localisation des bassins versants



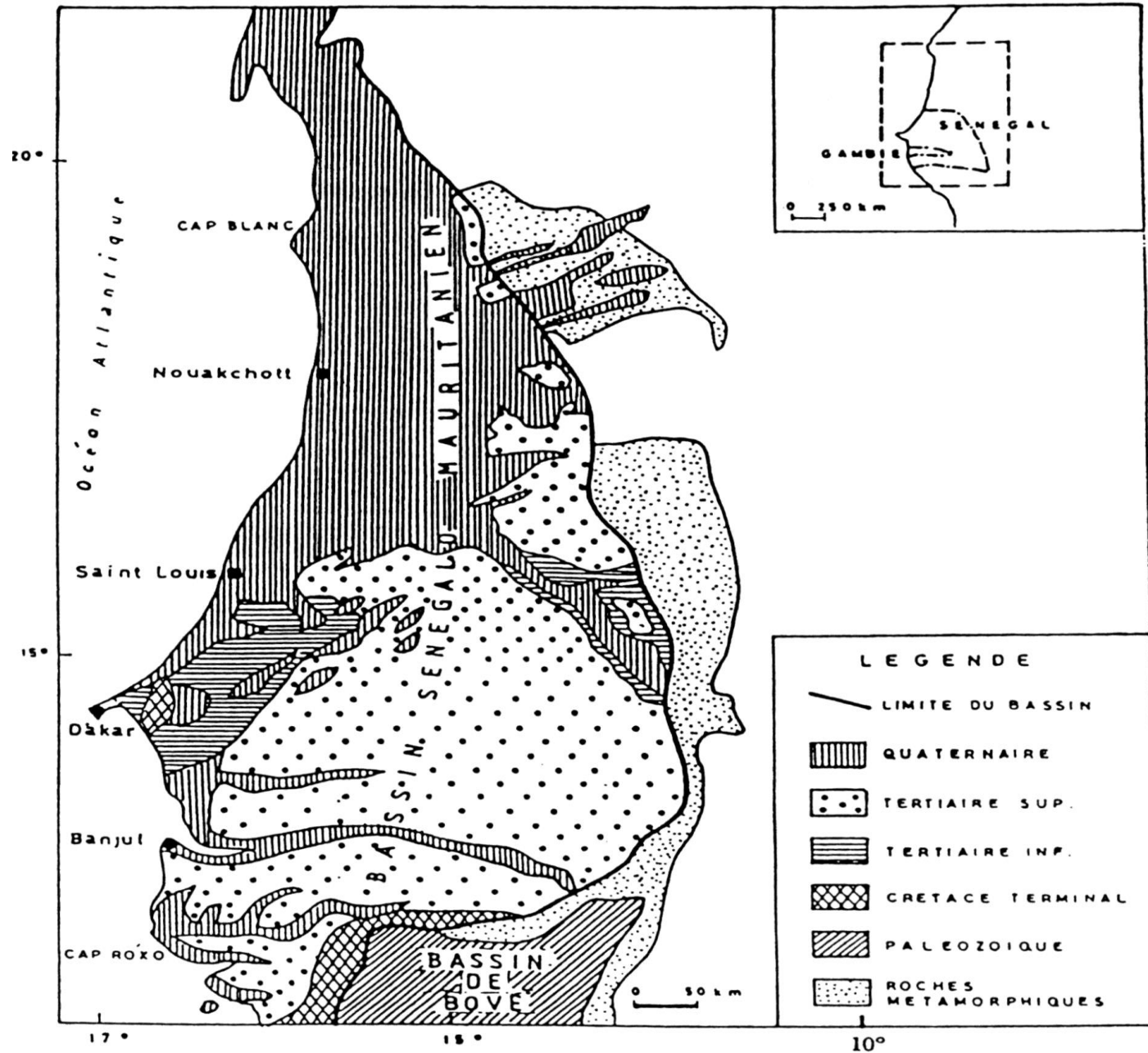
Comment appliquer la convention sur l'eau dans ce contexte ?



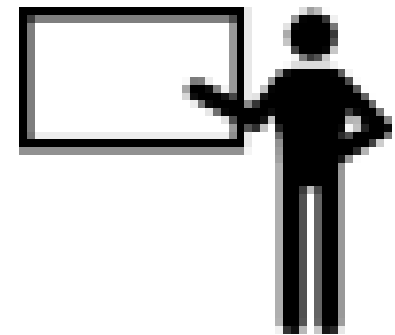
Bassin Sédimentaire Sénégalo-Mauritanien (BSSM)

# Bassin sédimentaire sénégalo-mauritanien

- Superficie de 340 000 km<sup>2</sup>
- Etendu sur environ 1300 km entre le Cap Blanc au Nord en Mauritanie et le Cap Roxo au Sud en Guinée Bissau
- Largeur est de 550 km à la latitude de Dakar.
- Limité à l'Ouest par l'Océan Atlantique, au Nord par le socle précambrien de la dorsale Réguibat, à l'Est et au Sud-Est par les roches métaphormiques de la chaîne des Mauritanides.
- Au Sud, le bassin repose sur les sédiments du Paléozoïque du bassin de Bové.



Une idée de projet est  
présentée à l'UNECE



## Table ronde sur le BSSM

La table ronde a été organisée conjointement par le Geneva Water Hub, et le Secrétariat de la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux de la CEE-ONU. Elle avait pour objectif de :

- Permettre aux représentants des ministères en charge de l'eau des quatre pays partageant le BASM de se rendre compte de l'état des connaissances disponibles sur ce système complexe
- Mettre en exergue les bénéfices de la coopération autour de ce bassin, ainsi que les opportunités de collaboration techniques et financières
- Identifier des pistes pour l'amélioration de la collaboration des différents acteurs autour de la gestion durable des ressources du BASM
- La table ronde a réuni des représentants officiels des quatre pays riverains du BASM, à savoir, la Gambie, la Guinée-Bissau, la Mauritanie et le Sénégal, des représentants d'acteurs institutionnels de la région tels que l'OMVS, l'OMVG, ainsi que les partenaires techniques et financiers suivants : AIEA, BAD, BGR, Canton de Genève, DDC, IGRAC et UNESCO.

## Enjeux liés à la gestion du BASSM

*L'amélioration de la connaissance du BASSM*

*L'amélioration de la collecte de données pour le suivi de la ressource*

*La qualité des ressources en eau*

*La gouvernance et le lien entre l'utilisation du BASSM et le développement socio-économique*

*Le financement*



La recommandation est d'aller vers un projet de promotion la résilience, le développement durable et la stabilité de la région à travers une gestion stratégique du  
BASM.

# Activités identifiées

la coordination et la coopération, la table ronde a indiqué les pistes d'actions suivantes :

- Etudier les intérêts de la coordination entre l'OMVS et l'OMVG dans la réalisation de l'objectif global.
- Mobiliser les décideurs politiques (Etats membres, ministres de tutelle,) afin de :
  - Les sensibiliser à l'objectif global.
  - Leur proposer la coordination entre OMVS et OMVG (i.e. faire porter ces idées par les ministres en charge de l'eau) qui serait initié par l'établissement d'un groupe d'experts sur les eaux souterraines par les deux OBT et/ou la création d'un comité de concertation entre les deux OBT.
  - Faire enfin élargir les mandats des OBT pour inclure la protection et la gestion des eaux souterraines.
  - Adapter la couverture géographique d'un mandat conjoint des OBT pour assurer un recoupement avec les eaux souterraines du BASM
  - Impliquer d'autres acteurs nationaux, régionaux et internationaux.

# Activités identifiées

Trois éléments abordés lors des échanges pour initier le processus de coopération transfrontière sur l'ensemble du BASM :

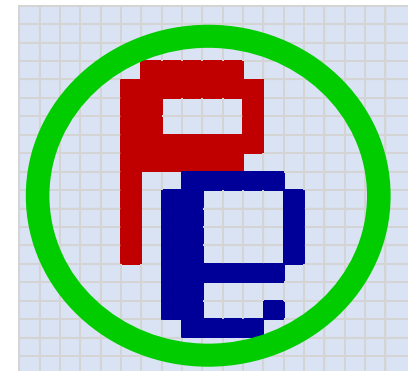
- *Engagement des leaders politiques pour valider le principe d'une coopération transfrontière. Les experts de chaque Etat devraient alors rencontrer les ministres de tutelle pour initier le processus de sensibilisation des acteurs gouvernementaux et les inviter à porter l'objectif global ;*
- *Mise en place d'une task force ayant pour mandat de réaliser le design d'un projet commun et initier une recherche de fonds avec le soutien du Geneva Water Hub, CEE-ONU et UNESCO ;*
- *En plus de l'engagement des experts nationaux, considérer l'organisation d'une réunion intermédiaire sur le rôle de l'OMVS et l'OMVG dans le projet de suivi du BASM.*

# Initiative du pôle de l'eau



SÉCURITÉ DE L'EAU POUR LA PAIX  
ET LE DÉVELOPPEMENT

**DAKAR 2021**



Pôle de l'Eau

# Vision, Mission et Piliers

## Vision

*La vision du Pôle de l'Eau est de bâtir un cadre de référence en Afrique pour catalyser la coopération, le dialogue inclusif, la gouvernance et le développement de solutions innovantes sur l'Eau.*

## Mission

*La mission du Pôle de l'Eau est de promouvoir le développement concerté de compétences et de pratiques aux niveaux local et régional pour impulser une gestion intégrée des ressources en eau qui s'appuie sur le renforcement de l'hydro-diplomatie et de la paix.*

## Piliers

**Réseautage, dialogue  
multi-acteurs et  
multithématique**

**Renforcement des  
capacités, des  
connaissances et des  
innovations**

**Promotion de la  
coopération et de la  
Paix suivant une  
approche multi-niveaux**

**Dialogue territoriale,  
capitalisation et  
dissémination**

Merci de votre attention